

■ **Fondation des Moulins Souterrains du Col-des-Roches**, Le Locle, CH-645-1001878-5, a) sauvegarder les Moulins du point de vue scientifique, historique et architectural, etc. (FOSC du 24.04.2002, p. 8). Freyburger Jean-Pierre (décédé) et Monnat Marc ne sont plus membres du conseil de fondation et du comité de direction; leurs pouvoirs sont radiés. Orlandini Orlando, membre du conseil de fondation et du comité de direction, nommé président, continue de signer collectivement à deux. Jambé Paul Dominique, des Enfers, au Locle, est membre et vice-président du conseil de fondation et du comité de direction, avec signature collective à deux.
Journal no 3216 du 30.11.2006
(03668190 / CH-645.1.001.878-5)